



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

VIGILANCE ORANGE CANICULE PIC DE CHALEUR

Valable à partir du lundi 18 juillet 2022 à 16h

Le Préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes est placé en vigilance orange canicule, en raison d'un pic de chaleur à partir du lundi 18 juillet à 16h

Qualification de l'évènement :

Météo France annonce un pic de chaleur intense nécessitant une vigilance particulière, surtout pour les personnes sensibles ou exposées.

Evolution prévue :

La chaleur s'intensifie nettement lundi 18 et mardi 19 juillet au cours d'un pic de chaleur bref mais intense.

Les départements du Grand-Est observent des valeurs très élevées ce lundi après-midi, comprises entre 34 et 38 degrés.

La nuit de lundi à mardi s'annonce particulièrement chaude avec des températures qui, par endroits, surtout en milieu urbain, ne descendront pas en dessous des 20 degrés.

Mardi, la chaleur s'amplifiera. Les températures attendues mardi après-midi atteindront généralement 37 à 39 degrés. Le thermomètre pourrait même approcher et atteindre 40 degrés localement. Ces températures approcheront mais ne devraient en général pas atteindre les records absolus de températures établis en juillet 2019.

Bien que des orages puissent se déclencher dans la nuit de mardi à mercredi et qu'une masse d'air un peu moins chaude arrive sur nos régions, la température baissera assez peu dans un premier temps, avec des températures minimales mercredi au lever du jour encore très élevées. Celles-ci se situeront entre 17 et 20 degrés. Il faudra attendre la journée de mercredi pour voir une réelle baisse des températures par rapport à la veille.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les températures minimales devraient s'abaisser sous les 20 degrés sur l'ensemble du nord-est.

Conséquences possibles:

La canicule représente une menace pour chacun d'entre nous y compris les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale et les personnes isolées.

Pour les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, il y a lieu de faire attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

→ *Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.*

Conseils de comportement:

- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez ou essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- Buvez de l'eau en quantité suffisante et évitez l'alcool
- Continuez à manger normalement
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)
- Limitez vos activités physiques et sportives

→ En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin

- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie

- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour; accompagnez les dans un endroit frais

Pour les agriculteurs :

Le Préfet en appelle à votre vigilance quant au risque de feux de récolte, en cette période de moissons.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet à la relance,

Thomas BUFFARD